

Au cœur du don



TRANSPLANT QUÉBEC

Ensemble pour le don d'organes, pour la vie.

Bulletin d'information de Transplant Québec

Vol. 5, n° 3 – Septembre 2012

SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Propos recueillis auprès de Mariane Larivière, chef du service de la conformité et de la qualité chez Transplant Québec

Cela fait déjà plus d'un an que Transplant Québec s'est vu confier par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) un nouveau mandat de soutien auprès des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Ce mandat consiste d'une part, à aider les établissements dans leur démarche pour se conformer au *Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains (CTO) destinés à la transplantation* et d'autre part, de les accompagner, s'ils le demandent, dans le processus d'agrément pour les domaines du don et de la transplantation d'organes.

De façon plus spécifique, le mandat inclut trois volets :

- Le soutien de Transplant Québec aux établissements ayant un programme de don d'organes provenant de donneurs vivants (rein et foie) pour qu'ils puissent satisfaire aux exigences du *Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains (CTO) destinés à la transplantation*.
- L'accompagnement de Transplant Québec aux établissements ayant une mission de soins généraux et spécialisés et possédant une équipe responsable des dons assujettis au programme Qmentum d'Agrément Canada : les normes sur le don d'organes et de tissus (donneurs décédés).
- De plus, à la demande des établissements et dans les limites de son mandat, Transplant Québec peut conseiller les établissements de soins de courte durée qui offrent des services de transplantation d'organes assujettis au programme Qmentum d'Agrément Canada : les normes sur la transplantation d'organes et de tissus.

On constate que ce nouveau mandat reflète parfaitement la devise de Transplant Québec : *Ensemble pour le don d'organes, pour la vie.*

Q. Que fait Santé Canada relativement aux CTO destinés à la transplantation ?

R. En vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*, Santé Canada est l'autorité responsable de l'application du *Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains (CTO) destinés à la transplantation*. Ce règlement, entré en vigueur en décembre 2007, décrit les exigences relatives au traitement, à la conservation, à la distribution et à l'importation des CTO ainsi qu'aux éléments sur la tenue des dossiers et sur les rapports relatifs aux manquements, accidents et effets indésirables. Pour évaluer leur conformité aux exigences du règlement, Santé Canada effectue une inspection dans les établissements, y incluant ceux du Québec, qui traitent, manipulent, distribuent ou importent des CTO.

Q. Quels sont les organismes québécois mandatés par le MSSS pour l'agrément ?

R. Au Québec, deux organismes d'agrément sont reconnus par le MSSS pour agréer les services des établissements de santé et de services sociaux, soit le Conseil québécois d'agrément et Agrément Canada.

Q. Qu'est-ce que l'agrément ?

R. L'agrément est la reconnaissance par une autorité externe compétente – organisme d'agrément – de l'engagement d'un établissement dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de ses services. L'agrément fait suite à l'évaluation systématique d'un ensemble de pratiques et de processus organisationnels en fonction de normes relatives aux meilleures pratiques pour améliorer la qualité des services et ce, en fonction d'une démarche qui tient compte du contexte et des caractéristiques propres à l'établissement. L'agrément a pour objectif central d'aider l'établissement à s'améliorer. Il vise également à mobiliser le personnel, les gestionnaires et les administrateurs autour d'un projet commun qui mise sur une démarche participative. Essentiellement centré sur l'amélioration continue de la qualité des services, l'agrément vise ultimement la recherche et le développement d'une culture d'excellence dans la gestion comme dans la prestation sécuritaire des soins et des services.

Produit par le service des communications et relations publiques

Rédactrice en chef
Brigitte Junius, ARP

Comité de rédaction
Jacynthe Gourde
Carole Lebeau, inf.
Ariane Morissette, inf.

Coordination, rédaction et infographie
Julie Perreault

Révision linguistique et lecture d'épreuves
Jacynthe Gourde
Sonia Morin

Le masculin ou le féminin, selon le cas, est utilisé indifféremment, dans le seul but d'alléger la lecture.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs.

Transplant Québec

Siège social
4100, rue Molson, bureau 200
Montréal (Québec) H1Y 3N1
514 286-1414

Bureau de Québec
1305, rue du Blizard, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0A1
418 845-8145

Dans ce numéro

Soutien aux établissements de santé et de services sociaux	1-2
Actualités	3
Initiatives pour soutenir le développement du don d'organes dans les hôpitaux du Québec	4
Des mots qui changent le cours des événements	5
Échos des centres hospitaliers	6
Sensibilisation	7
Brèves	12

2305QT

Q. Qu'est-ce que le programme Qmentum¹ d'Agrément Canada ?

R. Qmentum est un programme d'Agrément Canada qui favorise une connaissance accrue de l'agrément en tant qu'outil puissant de responsabilisation, et permet aux organismes de soins de santé d'utiliser l'agrément comme guide pour améliorer aisément la qualité de leurs services de façon efficace.

Q. Quelle est la différence entre le Conseil québécois d'Agrément et Agrément Canada ?

R. Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) et leurs établissements font l'objet d'une visite d'inspection dans le cadre du programme conjoint d'agrément. En fait, ils doivent répondre aux normes exigées par le programme Qmentum d'Agrément Canada et participer aux sondages effectués par le Conseil québécois d'agrément qui évalue la satisfaction de la clientèle et la mobilisation du personnel. Les centres hospitaliers universitaires qui ne font pas partie d'un CSSS, quant à eux, font l'objet d'une visite d'inspection dans le cadre du programme Qmentum seulement.

Repères

2002 : L'obligation d'agrément est introduite à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS) (projet de loi n° 113).

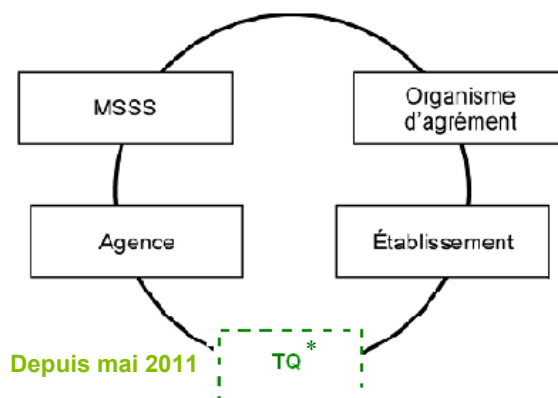
2005 : L'article 107.1 de la LSSSS stipule que tout établissement de santé et de services sociaux, public ou privé, doit solliciter auprès d'organismes reconnus une demande d'agrément et transmettre aux différentes unités un rapport abrégé sur les résultats de cette démarche. Le projet de loi n° 83 intègre et modifie la LSSSS qui stipule le principe de récurrence dans le processus d'agrément tous les trois ans, obligeant les établissements à solliciter un nouvel agrément.

2011 : Le projet de loi n° 127 modifie l'article 107.1 de la LSSSS pour fixer la durée maximale de l'agrément à quatre ans et obliger les établissements à rendre public (site internet) leur rapport d'agrément dans les 60 jours de sa réception et le transmettre à l'Agence de santé et de services sociaux et aux différents ordres professionnels.

Q. Pourquoi ce nouveau mandat a-t-il été confié à Transplant Québec ?

1. Le respect des normes relatives au don et à la transplantation d'organes, élaborées par Agrément Canada, est désormais évalué dans le processus d'agrément des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.
2. Transplant Québec a acquis une expérience reconnue sur le terrain.
3. Transplant Québec est au coeur des activités décrites dans ces nouvelles normes.
4. Transplant Québec a lui-même réussi l'inspection par Santé Canada avec comme résultat la conformité de ses opérations. Préalablement, les procédures requises par le règlement étaient déjà écrites et validées : rendre accessibles ces procédures aux responsables des programmes de dons vivants dans nos hôpitaux au Québec et répondre à des questions favorisant les échanges et le partenariat afin d'assurer la sécurité des patients et l'efficacité du système.

Q. Quels sont les partenaires mis à contribution dans un processus d'agrément avec l'ajout du nouveau mandat de Transplant Québec ?



* Pour les établissements concernés (tel que mentionné en page 1 de ce numéro)

Pour plus d'information concernant cet article, communiquez avec M^{me} Mariane Larivière, chef du service de la conformité et de la qualité. Tél. : 514-286-1414, poste 215 ou par courriel: mariane.lariviere@transplantquebec.ca.

¹ Source: Agrément Canada, <http://www.accreditation.ca/programmes-d-agrements/qmentum/>

FACEBOOK LANCE UNE APPLICATION EN APPUI AU DON D'ORGANES AU CANADA

Le 19 juin dernier, Mark Zuckerberg, cofondateur et président du site Facebook, a lancé une application du réseau social en question qui a permis à ses utilisateurs de faire connaître leurs intentions quant au don d'organes. Cette nouvelle fonctionnalité est maintenant disponible au Canada depuis le 18 septembre ! Sans toutefois faire force de loi, la nouvelle application permettra de sensibiliser un plus grand nombre de personnes à la cause du don d'organes et de faire connaître leurs intentions. Aux États-Unis, une hausse des inscriptions aux registres de donneurs a été enregistrée à la suite de l'introduction de la nouvelle option Facebook. L'idée de créer ce nouvel outil lui a été inspirée par sa conjointe, Priscilla Chan. Cette dernière, maintenant médecin, avait effectué des stages pédiatriques durant ses études. Le récit du parcours de certains de ses petits patients et le succès que la transplantation avait eu sur leur vie a inspiré Zuckerberg à ajouter une fonction Facebook permettant d'afficher son intention de consentir en offrant un lien vers les registres officiels de l'État ou de la province.



Cependant, le président de Facebook est très clair : il ne s'agit pas seulement d'indiquer ses intentions sur son profil. La mise en place de cette application vise à encourager les gens à s'inscrire aux registres de donneurs reconnus. Au Québec, les citoyens peuvent signifier leur consentement au don d'organes de trois façons :

- Remplir le formulaire de consentement au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Signer l'autocollant de consentement et l'apposer à l'endos de la carte d'assurance maladie.
- Inscrire son consentement au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec.

Pour en savoir plus, visiter le site Signez Don ! www.signezdon.gouv.qc.ca

(Pour plus d'information — suite à la page 12)

25 ANS CHEZ TRANSPLANT QUÉBEC !

Raffaele Forcione, inf., coordonnateur-conseiller clinique fêtait ses 25 ans de service chez Transplant Québec, le 1^{er} septembre dernier.

Parcours

Raffaele a joint l'organisation alors que celle-ci s'appelait Métro-Transplantation. C'est le désir d'un nouveau défi qui a amené ce paramédic de formation et superviseur chez Urgences-santé à se joindre à la cause du don d'organes, le 1^{er} septembre 1987. À cette époque, le bureau ne comptait que deux coordonnateurs et la coordination des cas de dons d'organes se faisait par téléphone. « À mes débuts, on m'a envoyé à Philadelphie afin que j'en apprenne davantage sur le processus du don d'organes. Ce voyage a été révélateur et fort instructif quant à nos pratiques », de se remémorer Raffaele. « Là-bas, la coordination ne se faisait pas seulement par téléphone; les coordonnateurs allaient sur les lieux. Cela changeait tout. Dès mon retour, j'en ai parlé afin que nous instaurions ce même système ». Ainsi, graduellement, ce dernier a pu voir l'organisation se transformer, s'agrandir et devenir cet organisme reconnu qu'il est aujourd'hui.



Et en 25 ans de service, quelle marque laisse-t-il selon lui ? « J'espère avoir été un exemple de leadership et une influence positive pour mon équipe. J'ai essayé de toujours travailler en ce sens », de dire Raffaele. Ainsi en 2012, toujours aussi passionné, Raffaele continue d'évoluer au sein de Transplant Québec : « Je suis toujours aussi convaincu de l'importance de la cause. Lorsque l'on voit la différence sur la vie des receveurs, mais également l'impact sur les familles des donneurs, le baume que cela peut leur apporter... Tout cela continue de me motiver à travailler pour la cause du don d'organes. »

INITIATIVES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU DON D'ORGANES DANS LES HÔPITAUX DU QUÉBEC

Par *Hugues Villeneuve, chef du Service de l'enseignement et du développement hospitalier de Transplant Québec*

Le don d'organes est le fruit d'un travail d'équipe et d'un engagement de tous les instants. Il permet de sauver des vies ou de redonner une qualité de vie aux personnes en attente d'une greffe et à leurs proches. Cependant, à peine 1 % des personnes qui décèdent à l'hôpital deviennent des donneurs d'organes potentiels, de là toute l'importance d'identifier 100 % de ces donneurs.

Dans ce contexte, différentes initiatives ont été mises en place afin de soutenir le développement du don d'organes dans les hôpitaux du Québec. Depuis 2001, du personnel dédié au développement du don d'organes (infirmières-ressources et de liaison en don d'organes et de tissus) est en service dans plusieurs centres hospitaliers du Québec.

Ces infirmières :

- collaborent à l'organisation des activités en don d'organes en concertation avec le comité du don d'organes et la direction des services professionnels de leur établissement;
- agissent à titre de personnes-ressources avec les intervenants du milieu;
- planifient et organisent les activités professionnelles afin d'augmenter le nombre de références ainsi que le taux de consentement des familles par une identification précoce des donneurs. Cependant, ce personnel dédié se retrouve seulement dans les hôpitaux des grands centres.

Dans un contexte de rareté des donneurs d'organes, chaque donneur d'organes est important et Transplant Québec, dans le cadre de son programme de développement hospitalier, offre également du soutien aux établissements situés dans des régions plus éloignées.

Fonctions du coordonnateur-conseiller clinique en soutien aux établissements de santé :

- Assurer les liens entre l'établissement hospitalier et Transplant Québec.
- Fournir un appui pour la création ou le soutien du comité de don d'organes.
- Soutenir la mise à jour des outils de références.
- Contribuer à la formation en don d'organes ciblée selon les besoins identifiés.
- Collaborer à l'organisation d'activités de sensibilisation au don d'organes.
- Agir à titre de personne-ressource en don d'organes.
- Fournir un appui lors du processus d'Agrément Canada.

(entrée en vigueur le 8 décembre 2011) et réfèrent, tout particulièrement, à l'article 204.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

De plus, depuis mai 2011, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à Transplant Québec un nouveau mandat relatif à l'agrément des établissements concernant les nouvelles normes d'Agrément Canada en don d'organes. Ces normes s'appuient sur cinq éléments-clés de l'évaluation des services, soit le leadership clinique, le personnel, les processus, l'information et le rendement. Ce nouveau mandat donne à Transplant Québec un rôle de conseiller-accompagnateur auprès des établissements hospitaliers dans la démarche du processus d'agrément.

Pour plus d'information concernant nos services de soutien aux établissements, communiquez avec:

M. Hugues Villeneuve, chef du service de l'enseignement et du développement hospitalier.

Téléphone : 514- 286-1414 poste 225 ou par courriel: hugues.villeneuve@transplantquebec.ca.

*Elle a été développée sous la direction de Transplant Québec, en étroite collaboration avec l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec et l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux. Elle a pour but de soutenir les établissements dans la réalisation du don d'organes au Québec.

Au Québec, chaque année, environ 50 personnes décèdent faute d'avoir reçu un organe à temps. Comme professionnels, nous pouvons et nous devons changer le cours des choses...

Le but de ce programme de soutien est de collaborer avec les intervenants locaux afin de développer des procédures d'identification des donneurs potentiels d'organes, de communication et d'offre de l'option du don d'organes aux familles ainsi que du maintien hémodynamique du donneur d'organes. Chaque établissement offrant des services de soins critiques est jumelé avec un coordonnateur-conseiller clinique de Transplant Québec afin de le soutenir dans le développement de meilleures pratiques en don d'organes.

En avril dernier, la nouvelle *Procédure type pour le don d'organes* a été diffusée dans l'ensemble des hôpitaux du Québec*.

Cette procédure s'inscrit en ligne directe avec les dispositions de la *Loi facilitant les dons d'organes et de tissus*

DES MOTS QUI CHANGENT LE COURS DES ÉVÉNEMENTS !

Par Renée L'Heureux, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus, CHU de Québec

Il arrive parfois que certains mots changent le cours des événements lors de nos rencontres avec les familles. Voici une petite histoire qui le confirme.

Un samedi après-midi, je reçois un appel du médecin des soins intensifs qui me parle d'une dame de 70 ans avec une lésion neurologique sévère. Il croit à ce moment que la patiente ne rencontrera probablement pas les critères de mort cérébrale et il prévoit faire un arrêt de traitement le lundi suivant afin de permettre à la famille de se réunir et de partager ensemble les derniers moments de leur être cher. Il me demande de rencontrer la famille afin de discuter des options de fin de vie.



Le conjoint et les filles de la dame expriment leur peine et s'interrogent sur la façon dont se passent les soins de fin de vie. Je leur explique les options de fin de vie et j'aborde le don d'organes. Ils n'ont jamais discuté du don. La carte d'assurance maladie de madame n'est pas signée et il n'y a aucune inscription aux deux registres des consentements. La famille s'étonne qu'une personne de 70 ans puisse devenir donneuse. Je mentionne que c'est possible car c'est la condition des organes qui importe et que les donneurs sont rares car **seulement 1 % des personnes qui décèdent répondent aux critères pour devenir des donneurs d'organes**. Le lundi matin, je rencontre la famille. La patiente est alors en décès neurologique et le conjoint me dit que sa femme a décidé de faire partie du « **1 % des décès qui permettent le don** ». Il autorise le prélèvement des organes de sa femme. Il souhaite vivement que sa conjointe devienne donneuse, car ceci donnera un sens à cette mort subite. Pour cette famille qui n'avait jamais pensé au don d'organes, la rareté du don d'organes a été un argument décisif et a permis la transplantation du foie et des deux reins.

Il souhaite vivement que sa conjointe devienne donneuse, car ceci donnera un sens à cette mort subite. Pour cette famille qui n'avait jamais pensé au don d'organes, la rareté du don d'organes a été un argument décisif et a permis la transplantation du foie et des deux reins.

LA CORRESPONDANCE ENTRE FAMILLES DE DONNEURS ET RECEVEURS : UN PARTAGE HUMAIN QUI FAIT DU BIEN !

Par Stéphanie Pelletier, B. Sc. inf., coordonnatrice-conseillère clinique chez Transplant Québec

La correspondance entre les familles de donneurs d'organes et les receveurs d'une transplantation n'a pas encore été systématiquement encouragée au Québec. Néanmoins, les deux parties peuvent actuellement communiquer de façon anonyme en envoyant leurs lettres soit à leur programme de greffe, soit directement chez Transplant Québec. Dans tous les cas, l'organisme s'assure du respect de la confidentialité, puis achemine les lettres à leurs destinataires.

En comparant le nombre de lettres que nous transigeons hebdomadairement avec celui de Réseau Trillium pour le don de vie, en Ontario, nous réalisons que le ratio est d'environ une lettre au Québec pour dix lettres chez nos voisins. Or, les familles de donneurs éprouvent une grande satisfaction lorsqu'elles reçoivent ce genre de correspondance, gage de reconnaissance et preuve que la vie se poursuit. Elles mentionnent, entre autres, le bien que procure le fait de savoir qu'au moins une personne a pu retrouver la santé grâce à leur décision d'avoir consenti au don d'organes. Ces familles ont la conviction que la mort de leur proche n'a pas été vaine et elles se réconfortent de savoir que le don a sauvé des vies. De leur côté, certaines familles éprouvent elles-mêmes le besoin de parler de leur proche et de briser le silence en écrivant aux receveurs. Cette initiative fait foi de leur réceptivité à obtenir des nouvelles de ceux qui ont pu bénéficier d'une transplantation.



Conscient des bienfaits de ces échanges qui sont documentés partout dans le monde, le comité Familles a fait une recherche sur les moyens utilisés ailleurs au Canada afin d'augmenter le nombre de personnes pouvant être informées de cette possibilité.

Il appert que toutes les provinces canadiennes possèdent un système d'échange de correspondance et que le *modus operandi* reste sensiblement le même, peu importe l'organisme de don d'organes. Nous avons donc profité de l'expérience de nos collègues canadiens afin d'établir notre propre façon de faire. Ainsi, deux dépliants ont été produits : *Comment écrire à la famille de son donneur* et *Comment écrire aux receveurs d'une transplantation*. Au cours de l'automne 2012, au moins une coordonnatrice de chacun des programmes de transplantation du Québec sera contactée, puis rencontrée par la responsable du comité Familles afin d'établir une stratégie de distribution de ces dépliants. En se référant à ce qui se fait ailleurs au Canada, ces dépliants pourraient être remis et expliqués aux patients nouvellement inscrits sur la liste d'attente pour une transplantation. Ils pourraient aussi être disponibles dans les salles d'attente des cliniques de suivi de greffe pour ceux qui ont déjà reçu leur transplantation.

Pour ce qui est des familles, le processus de distribution reste à déterminer, mais nous croyons qu'un envoi postal environ six mois après le don, comme le fait le programme ontarien, serait approprié. Nous espérons augmenter la satisfaction des familles de donneurs et celle des receveurs d'une transplantation par l'entremise d'échanges compa-

DON D'ORGANES ET DE TISSUS : DU DÉCOUPLAGE AU SOUTIEN

Conférence clinico-académique du CHUS

Par Vicky Perreault, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus au CHUS — site Fleurimont

Le Dr Marc-André Leclair, interniste-intensiviste et les infirmières-ressources, Vicky Perreault et Véronique Leblond, ont fait une présentation à 279 participants sur la méthode de découplage utilisée en situation de don d'organes et de tissus. Ils ont aussi expliqué la façon de soutenir les familles endeuillées. La méthode de découplage consiste à séparer l'annonce du décès de la demande de don d'organes. Elle laisse à la famille le temps d'apprivoiser le décès et de réaliser son irréversibilité, tout en facilitant le consentement du don d'organes et de tissus. Tout intervenant peut offrir l'option du don d'organes et de tissus s'il a établi un lien avec la famille concernée et s'il est à l'aise d'entreprendre la démarche. Cette approche doit être concertée entre les membres de l'équipe de professionnels. Le moment choisi permettra à la famille de bien comprendre la situation. Les familles ont besoin de sentir que l'intervenant les écoute et les soutient. Une approche à la famille réussie mise sur une écoute empathique, l'importance de valider les émotions et sur la transmission de l'information jusqu'à l'épuisement des questions.

Plus de personnes en attente

Au Québec, 137 donneurs ont fait don de leurs organes en 2011, permettant à 384 personnes de recevoir une transplantation. Par contre, plus de 1 250 personnes sont toujours en attente d'une greffe. En Estrie, les références précoces de donneurs potentiels (34) ont permis d'identifier 15 donneurs qui ont fait don de 44 organes. Au CHUS, seulement 1 % des quelque 1 000 personnes qui décèdent annuellement sont candidats au don d'organes, de là l'importance de bien les identifier. Le personnel infirmier et les médecins ont à leur portée, dans les unités de soins, les outils nécessaires pour les guider dans le processus à entreprendre en présence d'un donneur potentiel.



Dans l'ordre habituel : Véronique Leblond, Dr Marc-André Leclair et Vicky Perreault.

UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL PORTE FRUIT AU SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN

Par Nadia Gagnon, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus au CSSS de Chicoutimi

Le développement du don d'organes dans les régions plus éloignées nécessite une organisation régionale particulière. La région du Saguenay — Lac Saint-Jean a opté pour un fonctionnement qui a fait ses preuves en s'adaptant à notre réalité. La région comprend cinq CSSS offrant des services de soins généraux et spécialisés ainsi qu'un CSSS universitaire désigné, affilié à Chicoutimi, et qui offre des services de soins surspécialisés. Ce dernier est aussi un centre bien établi en prélèvement d'organes. Voici quelques-unes de nos particularités régionales :

- Présence d'une infirmière-ressource pour assurer un bon fonctionnement des activités.
- Couverture régionale 24 h sur 24 assurée par une équipe d'infirmières de garde afin d'aider à l'identification d'un donneur potentiel et pour le soutien des familles endeuillées en situation de crise.
- Corridor de service pour les hôpitaux de La Baie, Jonquière, Alma, Roberval et Dolbeau permettant le transfert vers Chicoutimi pour l'évaluation neurologique d'un donneur potentiel.
- Disponibilité des médecins de l'urgence pour le soutien des équipes régionales en ce qui concerne le maintien et l'identification des donneurs potentiels. Ces médecins prennent en charge l'admission du donneur et en assurent le maintien hémodynamique, en collaboration avec les intensivistes, aux soins intensifs du CSSS de Chicoutimi.
- Sensibilisation régionale pour les professionnels de la santé : publication d'un journal local « Info-don »; organisation de visioconférences dans le cadre de la Semaine nationale de don d'organes et de tissus; kiosques d'information pour des événements régionaux.
- Maintien des compétences et du niveau de qualité des interventions par la mise à jour d'outils cliniques comme l'ordonnance médicale de maintien des donneurs et la mise en place de procédures internes bien encadrées pour les donneurs en décès cardiocirculatoire (DDC).
- Présence d'un comité en don d'organes (CDO) actif composé d'un médecin champion, un intensiviste, de chefs d'unités et de l'infirmière-ressource avec l'équipe de garde.

Ce fonctionnement régional unique qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs, la motivation et le dynamisme de toute une région ainsi que l'étroite collaboration avec Transplant Québec, est gage de succès et de réussite pour de nombreuses années à venir.

MARCHE DE LA FONDATION CANADIENNE DU REIN



Photo : Natalie Pacheco

Le 27 mai dernier, aux quatre coins de la province, plus de 1 800 personnes ont participé à la marche annuelle de La Fondation canadienne du rein, qui se déroulait simultanément dans plusieurs régions (Québec, Saguenay — Lac-Saint-Jean, Montréal, etc.) dans le but de sensibiliser la population aux maladies rénales et à l'importance du don d'organes. À Gatineau, Transplant Québec y participait avec un kiosque érigé pour l'occasion.

Dans l'ordre habituel : Nicole Therriault, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus, Suzanne Gagné, coordonnatrice de la Fondation canadienne du rein, section Outaouais, Dr Normand Proulx, néphrologue au CSSS de Gatineau et président d'honneur de la 2^e marche, Laureen Bureau, bénévole de l'année en Outaouais et greffée du rein, Ivonne Pierre-Louis, bénévole et greffée du rein et Annie Leduc, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus.

PREMIÈRE ÉDITION DU TOUR DE REIN

Le 9 juin dernier a eu lieu la première édition de la course *Le Tour de Rein*, au profit de La Fondation canadienne du rein afin de promouvoir le don d'organes. L'initiateur de cet événement, Éric Chandonnet, lui-même en attente d'un rein depuis deux ans et demi, a décidé d'organiser un tour cycliste pour sensibiliser les gens à l'importance de signer l'endos de leur carte d'assurance maladie. La deuxième édition se tiendra le 26 mai 2013.



FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN AVEC LE RIC !

Sur invitation du Regroupement ivoiro-canadien (RIC), Transplant Québec a tenu un kiosque d'information sur le don d'organes lors des célébrations de la Fête nationale du Québec organisées par l'organisme à but non lucratif. L'événement s'est tenu le samedi 23 juin au Parc des Hirondelles, à Montréal.



Dans l'ordre habituel: Lindsay Marcel, coordonnatrice-conseillère clinique de Transplant Québec, Béatrice Zako du Regroupement ivoiro-canadien (RIC) et organisatrice de l'événement, et Julie Perreault, technicienne en communication, Transplant Québec

SENSIBILISATION AU DON D'ORGANES AU CÉGEP DE RIMOUSKI

Dans le cadre du cours *Activité d'intégration* de leur programme de sciences, lettres et arts, Anaïs Roussy, Myriam Pettigrew, Audrey Lévesque-Aubut et Myriam Proulx ont choisi la thématique du don d'organes. En plus de faire une présentation sur le sujet, les quatre finissantes du Cégep de Rimouski ont tenu un kiosque d'information sur le don d'organes. Non seulement ont-elles récolté plusieurs nouvelles signatures, mais de surcroît, elles ont obtenu une excellente note pour leur projet !



Dans l'ordre habituel : Audrey Lévesque-Aubut, Myriam Pettigrew, Anaïs Roussy et Myriam Proulx.



TRANSPLANT QUÉBEC Y ÉTAIT !

Du 22 au 24 juin 2012 s'est tenue la Randonnée Hydro-Québec — Liberté à vélo, au Saguenay — Lac-Saint-Jean. L'activité organisée par le regroupement Liberté à vélo proposait un parcours de 270 km échelonné sur trois jours. Cette année, plus de 600 cyclistes ont participé à l'événement. De ce nombre, étaient entre autres présents Hughes Villeneuve, chef du service de l'enseignement et du développement hospitalier chez Transplant Québec, Valérie Sauvageau, coordonnatrice-conseillère clinique chez Transplant Québec ainsi que son conjoint Shawn Côté. La randonnée, qui en est à sa 11^e édition, a été créée afin de faire découvrir la Véloroute des bleuets et les attraits du Saguenay — Lac-Saint-Jean.

Arborant fièrement le maillot de vélo aux couleurs du don d'organes, dans l'ordre habituel : Shawn Côté, Valérie Sauvageau et Hughes Villeneuve.



UN ÉTUDIANT TRAVERSE LE CANADA POUR LA PROMOTION DU DON D'ORGANES

Le 24 juin dernier, Quinn Thomas, étudiant en 2^e année de médecine de l'Université Laval, partait en direction de la Colombie-Britannique afin d'y entamer son périple canadien à vélo. Le but ? Sensibiliser autant de personnes que possible à la cause du don d'organes et encourager la population canadienne à faire connaître son consentement. Deux mois plus tard, jour pour jour, soit le 24 août, Quinn s'est arrêté à Montréal, au Centre universitaire de santé McGill (CUSM), afin d'y être accueilli par des membres du service de dons d'organes et de tissus du CUSM, des employés de Transplant Québec, des représentants du corps médical, des patients greffés



Quinn a été accueilli par Carole Lebeau, chef adjointe des services cliniques et responsable du bureau de Québec et Dr Rénéald Bergeron, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval.



ainsi que des membres de sa famille et des amis. C'est avec joie et ferveur que l'étudiant a partagé ses anecdotes de parcours et ses motivations à effectuer un tel défi. « Je voulais faire quelque chose pour aider et en planifiant mon voyage, j'ai également réalisé qu'il me faudrait sans doute moins de temps pour compléter mon voyage qu'un patient pour recevoir une greffe ». Dès le lendemain de l'événement, Quinn est reparti en direction de Québec. Le lundi suivant, un autre événement médiatique l'attendait à l'Université Laval.

À l'arrière : Robert Lang, greffé du foie, Gordon Denison, greffé du rein, Quinn Thomas, Dr Pierre Marsolais, intensiviste (HSC) et Manon Lévesque, infirmière de liaison en don d'organes et de tissus. À l'avant : Bernard Tremblay, coordonnateur-conseiller clinique chez Transplant Québec, Véronique Patoine, infirmière-ressource en don d'organes et de tissus (HSC), Brigitte Junius, chef du service des communications et des relations publiques de Transplant Québec et Wendy Sherry, infirmière clinicienne pour le don d'organes et de tissus au CUSM et organisatrice de l'événement.

TRENTE-CINQ CLUBS DE GOLF SE MOBILISENT POUR LE DON D'ORGANES !

L'Association des terrains de golf du Québec (ATGQ) et Transplant Québec peuvent dire mission accomplie ! En effet, dans le cadre de la Journée provinciale de golf, les deux organismes ont réussi à rallier près de 35 clubs de golf pour effectuer de la sensibilisation au don d'organes, le 26 août dernier. « Nous avons été très heureux du taux de réponses positives de nos membres », de dire M^{me} France Martin, directrice générale de l'ATGQ, « ce fût une très belle journée ».

Pour cette première édition, les différents clubs de golf y sont allés de créativité en proposant, entre autres, un deux pour un pour la journée sur le prix en vigueur, en offrant gratuitement une clinique de golf ou encore, en effectuant un tirage à la suite d'un questionnaire portant sur le don d'organes. De plus, environ une dizaine de terrains ont accueilli des bénévoles de Transplant Québec, pour la plupart des greffés, lors de la journée. Ce petit extra a su rehausser le côté humain de l'événement, permettant au public de voir par lui-même les bienfaits de la transplantation ! En tout, près de 10 000 adeptes du golf, nouveaux venus ou sportifs de longue date, ont été sensibilisés à la cause du don d'organes grâce à cette journée.



Photo: David Rivet

Les membres de la Tournée des célébrités ainsi que la ministre du Tourisme ont signifié leur appui à la cause du don d'organes lors de la Journée provinciale de golf. Dans l'ordre habituel : Michel Forget*, Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec, Jean Pagé*, Pierre Deslandes, propriétaire du club de golf La Providence, Louis-Georges Girard*, Laurier Blanchet, greffé du coeur, Luc Dupont-Hébert*, Michel Laperrière* et Jean Perron*. À l'avant : Nicole Ménard, ministre du Tourisme et France A. Martin, directrice générale de l'Association des terrains de golf du Québec.*

Merci à tous les clubs de golf participants de l'édition 2012 !

Golf Municipal Dallaire, Golf des Appalaches, Golf Château Bromont, Golf du Mont Orford, Golf Bois-Francis, Golf Laurier, Golf Victoriaville, Golf Baie St-Paul, Golf Beauvillage, Golf Charny, Golf Adstock, Golf Montmagny, Golf Montcalm, Golf Rawdon, Golf Deux-Montagnes, Golf Gray Rocks (La Belle), Golf Gray Rocks (La Bête), Golf Le Sélect de Mirabel, Golf Lorraine, Golf Mont Gabriel, Golf New-Glasgow, Golf Saint-Janvier, Golf Saint-Jérôme, Golf Vallée Sainte-Adèle, Golf Le Mémorial, Golf Domaine de Rouville, Golf La Prairie, Golf La Providence, Golf Ormstown, Golf Le Grand Portneuf, Golf Le Grand Vallon, Golf Métropolitain, Golf Saint-Laurent et Golf Stoneham.

5^E TOURNOI DE GOLF THE ALEXANDER FAMILY FOUNDATION

Pour une cinquième année consécutive, l'organisme *The Alexander Family Foundation* (TAFF) a tenu son tournoi de golf *E-Challenge* afin d'amasser des fonds pour les patients atteints de fibrose pulmonaire idiopathique et autres maladies reliées aux poumons, en attente d'une transplantation. L'événement qui a eu lieu le 20 septembre dernier, au terrain de golf de Sainte-Rose à Laval, a attiré près de 80 golfeurs et a permis de récolter 32 000 \$ pour TAFF. Transplant Québec y était d'ailleurs, pour une première fois, afin d'informer les participants sur le don d'organes. Par ailleurs, les golfeurs ont arboré fièrement le ruban vert, tout au long de la journée !



TOURNOI DE TENNIS AMICAL : TOUJOURS AUSSI POPULAIRE !

Le beau temps était encore au rendez-vous pour cette 7^e édition du tournoi de tennis amical pour la promotion du don d'organes et de tissus. L'événement organisé par M. Gaston Martin, greffé cardiaque et représentant de l'Association canadienne des greffés, a été un franc succès ! En tout, 82 participants ont pris part au tournoi qui s'est déroulé le 7 septembre dernier, à Pointe-aux-Trembles. D'ailleurs, la popularité de l'événement a été telle que l'organisation a été contrainte de refuser des inscriptions. En début de journée, les participants ont eu droit à une présentation sur le don d'organes du CHUM de la part du D^r Jean-François Lizé, pneumologue-intensiviste et directeur adjoint chez Transplant Québec. Par la suite, les joueurs ont envahi les terrains de tennis afin de s'affronter amicalement. À la fin du tournoi, M^{me} Marie-Ève Lalonde, conseillère à la qualité et au soutien à l'agrément chez Transplant Québec est venue remettre aux gagnants du tournoi, M. Robert Fontaine et M^{me} Valérie Burns, la plaque commémorant leur victoire respective. Après inscription de leurs noms sur celle-ci, la plaque sera exposée toute l'année au restaurant la Cage aux Sports de Repentigny.



Dans l'ordre habituel : Robert Fontaine et Valérie Burns, gagnants du tournoi ainsi que Gaston Martin, organisateur de l'événement et Marie-Ève Lalonde, conseillère à la qualité et au soutien à l'agrément chez Transplant Québec.



D^r Jean-François Lizé accompagné de l'agent Éric Prato, policier bénévole pour l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO).

Du soutien de la communauté

Par ailleurs, encore cette année, l'organisation du tournoi de tennis amical a pu bénéficier de nombreux appuis pour la concrétisation de son événement, dont : IGA Crevier de Repentigny, Guillaume Fleury de la pharmacie Uniprix, Repentigny Luminaires, Mona Jabalee de Black Knight, le restaurant la Cage aux Sports de Repentigny, Auto Chem Claude Dagenais, Nicole Nohet de Tennis Montréal et François Giguère de Tennis Québec, en plus de représentants de Transplant Québec et d'Héma-Québec. De plus, M. Martin a tenu à remercier quatre bénévoles qui ont contribué grandement au succès de la journée, soit M. et M^{me} Claude et Marielle Cloutier, M. Jacques Frenette et M^{me} Lucie Lafrenière.



- Toutes les photos de l'événement ont été prises par M. Philippe Robidoux.

TOUR DU LAC-SIMON-BMR ET TRANSPLANT QUÉBEC : UN PARTENARIAT POUR LES QUATRE PROCHAINES ANNÉES !

Cela fait maintenant deux ans que Transplant Québec bénéficie d'une tribune en or pour parler du don d'organes à l'occasion du Tour du Lac-Simon-BMR. L'association des deux organismes se porte tellement bien que le comité du Tour du Lac-Simon-BMR a décidé de prolonger ce partenariat pour quatre ans ! « C'est le dynamisme des gens qui m'ont approché avec cette collaboration (en 2011), qui m'a accroché. Nous trouvions que l'organisme (Transplant Québec) cadrerait très bien avec notre événement », a relaté M. Mario Legault, organisateur du Tour du Lac-Simon-BMR



La coordonnatrice-conseillère clinique Maryanne Bourret, Transplant Québec et l'infirmière-ressource Annie Leduc, du CSSS de Gatineau étaient présentes.

Édition 2012 : nombre record de participants

Le Tour du Lac-Simon-BMR, qui s'est déroulé le 3 juin dernier, a attiré près de 800 amoureux du vélo, dépassant ainsi l'objectif de 700 inscriptions visé par les organisateurs. Encore cette année, Transplant Québec était présent et distribuait des rubans aux participants, en plus de donner de l'information sur le don d'organes.

Édition 2013 : des surprises !

Plusieurs nouveautés feront partie du Tour du Lac-Simon-BMR, à commencer par un changement de dénomination. En effet, l'événement portera désormais le nom de *Jours J BMR, invasion de la Petite-Nation* et s'échelonnera sur une fin de semaine complète. Non seulement les mordus de vélo y trouveront leur compte, mais d'autres rassemblements sportifs tels un tournoi de volleyball, une course de fauteuils roulants, de la descente de vélo de montagne, etc. seront au rendez-vous.

Un grand merci à M^{mes} Annie Leduc et Nicole Therriault, infirmières-ressources du CSSS de Gatineau, pour leur collaboration proactive à cette heureuse initiative.

UN OUTIL DE FORMATION POUR LES POLICIERS BÉNÉVOLES

L'Association canadienne des dons d'organes (ACDO), qui regroupe les policiers et policières bénévoles effectuant le transport d'organes, est en préproduction d'une vidéo de formation à l'intention des policiers qui souhaitent faire ce type de transport. Ce nouvel outil pédagogique expose les différents aspects du transport d'organes et devrait être disponible à la fin de l'année 2012.



Le policier Maxime Lachance du Service de police de la ville de Québec lors d'une journée de tournage.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

11^E COLLOQUE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE TRANSPLANTATION

Du 5 au 7 octobre 2012 • Québec
Présentation de Transplant Québec

JOURNÉE MONDIALE DU DON D'ORGANES ET DE LA GREFFE

17 octobre 2012

CÉRÉMONIE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES DONNEURS D'ORGANES

Reconnaissance des donateurs d'organes et de tissus à titre posthume ainsi que des donateurs vivants.
26 octobre 2012 • Sherbrooke

RAPPORT ANNUEL DE TRANSPLANT QUÉBEC

Le rapport annuel 2011-2012 de Transplant Québec est disponible !

Vous pouvez consulter ce rapport à partir de la section Publications_Rapportsannuels.htm du site internet de Transplant Québec.

Bonne lecture !

**LA FONDATION CLAUDIE-BOURASSA REMET 7 800 \$ À TRANSPLANT QUÉBEC !**

Les coordonnateurs-conseillers cliniques Martin Brouillette et Lindsay Marcel, en compagnie de M. Michel Bourassa, sont venus faire une présentation sur le don d'organes, lors du brunch qui s'est tenu le 9 septembre dernier.



Lors d'un brunch de remerciement pour ses bénévoles qui ont organisé un souper spaghetti bénéfique en avril dernier, M. Michel Bourassa, président de la Fondation Claudie-Bourassa, a remis aux représentants de Transplant Québec, un chèque de 7 800 \$! Les fonds serviront à financer des activités de promotion du don d'organes.

FACEBOOK: DÉCLARER SA VOLONTÉ D'ÊTRE DONNEUR D'ORGANES EN CAS DE DÉCÈS... OUI, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE AU QUÉBEC !

(Suite de la page 3)

Voici les étapes à suivre si vous désirez faire connaître votre intention de consentir au don d'organes et de tissus, en utilisant la nouvelle application Facebook :

Journal (Timeline) → Événements marquants → Santé /Bien-être → Donneur d'organes.

L'application vous proposera un lien *url* vers un registre officiel. Au Québec, le site internet Signez don ! www.signezdon.gouv.qc.ca explique les trois façons de consentir. Avec la nouvelle application Facebook qui leur permet d'afficher leur statut de donneur, les Québécois peuvent discuter du don d'organes et clarifier par le fait même leurs volontés.

Au Québec, plus de 1 250 personnes attendent une transplantation et une cinquantaine de personnes en attente décèdent annuellement.

VOTRE OPINION COMPTE!

Nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions à propos de ce bulletin.

Avez-vous une nouvelle à nous communiquer? Nous sommes à l'écoute!

Écrivez-nous à :
julie.perreault@transplantquebec.ca

